

PROJET NUMÉRIQUE

Comme indiqué dans le projet pédagogique du lycée :

« Dans le monde professionnel actuel, l'usage du numérique devient omniprésent, et prendra de plus en plus de place dans les années à venir. Le lycée professionnel doit préparer les élèves à cela. Le lycée Paul BERT était déjà lycée pionnier pour PIX, outil permettant d'évaluer, de développer et de certifier les compétences numériques. La carte des formations de notre lycée des métiers étant tournée vers le tertiaire et les services, l'équipement informatique et numérique de l'établissement est conséquent (près de 300 ordinateurs PC ou portables) et doit permettre aux équipes de développer des pratiques où cet outil prend toute sa place. ».

Aussi ce projet pédagogique comprend un axe numérique important que ce volet reprend et précise.

Il s'inscrit dans les axes du « **Numérique pour l'Education 2023-2027** » (Janvier 2023), et ceux du projet Académique dans sa **Fiche Action 4** sur le numérique.

Deux objectifs prioritaires :

1 Proposer un enseignement du numérique qui développe la citoyenneté et les compétences numériques de tous les élèves



2 Accompagner la communauté éducative dans une offre numérique raisonnée, pérenne et inclusive



1-Proposer un enseignement du numérique qui développe la citoyenneté et les compétences numériques de tous les élèves

La maîtrise des compétences numériques est indispensable pour permettre un usage raisonnable et responsable des outils et des services numériques et pour garantir une insertion professionnelle réussie.

L'acquisition de compétences dans le domaine du numérique, et plus particulièrement de l'informatique, passe souvent par des expériences concrètes que les élèves peuvent vivre et poursuivre, dans un cadre scolaire ou hors temps scolaire.

a) Consolider les compétences et la culture numérique des élèves et les accompagner vers la certification PIX

Il est proposé dès la rentrée de chaque année scolaire, un parcours PIX (outil d'évaluation de l'acquisition des connaissances et compétences numériques) pour tous les élèves du lycée. Ce parcours s'intègre à la progression des différents dispositifs d'Accompagnement Personnalisé de toutes les classes (dispositif CAPCO en CAP et en Bac Pro).

Des certifications PIX sont ensuite organisées pour les élèves qui ont acquis les niveaux requis dans les domaines nécessaires.

La plateforme PIX utilisée permet de :

- mesurer ses compétences numériques (diagnostic)
- développer ses compétences numériques (acquisition)
- valoriser ses compétences numériques (certification)

Les résultats de la certification seront intégrés dans les différents livrets scolaires des élèves (LSU, LSL et Livret BTS), et peuvent être également insérés sur les CV des élèves.

b) Promouvoir un usage responsable du numérique et des réseaux sociaux

L'utilisation importante des équipements du lycée nécessite une responsabilisation importante de la part des élèves (Chapitre IV du Règlement Intérieur-Charte d'utilisation de l'informatique et de l'Internet-), lien avec la thématique 4 des compétences PIX : Protection et Sécurité.

c) Favoriser l'exploitation des applications de l'ENT (Messagerie, Moodle, Visio-Conférence, Capsule-vidéo, ...).

d) Développer des partenariats numériques (Cyber Base de BAYONNE)

Indicateurs

- Suivi du taux d'activation des élèves grâce à PIX ORGA
- Niveau moyen atteint
- Statistiques de connexions de l'ENT

2-Accompagner la communauté éducative dans une offre numérique raisonnée, pérenne et inclusive

Les référentiels des différentes spécialités du lycée intègrent des compétences numériques, et il est donc nécessaire pour les enseignants d'avoir accès à des équipements informatiques et numériques en nombre suffisant. L'équipe pédagogique du lycée est consciente de l'apport important du numérique dans la pratique d'enseignement.

Cela permet tout d'abord de diversifier celle-ci et de l'enrichir par des techniques, outils,..., qui favoriseront l'acquisition des connaissances et compétences attendues des élèves dans les différentes disciplines.

La formation dans son ensemble, mais aussi linguistique et interculturelle des élèves de la voie professionnelle, exige qu'ils soient confrontés à des données, des documents,..., qui éveillent leur curiosité et enrichissent leur perception et leur connaissance du monde. De ce fait, la mise en œuvre des programmes requièrent une exploitation régulière et raisonnée des ressources numériques, tout comme elle suppose l'utilisation fréquente et appropriée, dans et hors de la salle de classe, des outils et équipements numériques.

Les ENT-Espaces Numériques de Travail-, fortement utilisés dans l'établissement (Pronote et Lycée Connecté), sont devenus des outils incontournables, qui permettent aussi une continuité dans l'acquisition des apprentissages, même si parfois le niveau d'équipement des familles des élèves de notre établissement est inférieur au taux moyen des élèves français.

a) Impliquer l'ensemble de la communauté éducative

En ce qui concerne les familles :

-Généraliser le dispositif unique d'authentification Educonnect, dispositif d'authentification visant à fournir une authentification unique pour l'accès aux services et ressources numériques de l'éducation.

L'objectif principal est de fournir un parcours simplifié aux parents d'élèves pour les démarches administratives et l'accès aux services dédiés à l'éducation de leurs enfants,

-Proposer aux familles des temps d'information/formation à l'utilisation des ENT, pour ceux qui ont des difficultés d'utilisation.

Indicateurs

- Nombre de demandes et de parents formés
- Statistiques de connexions de l'ENT

b) Garantir une meilleure accessibilité des outils et des services numériques aux élèves et notamment aux élèves en situation de handicap

-Proposer un parc d'ordinateurs en prêt aux élèves qui ne sont pas équipés à domicile,

-Garantir l'accessibilité des outils (matériel informatique adapté) et services numériques aux élèves en situation de handicap,

-Développer et déployer des outils et ressources spécifiquement destinés aux élèves à besoin éducatif particulier si nécessaire,

-offrir l'accès aux outils informatiques au CDI

Indicateurs

- Nombre d'élèves ayant bénéficié de prêt d'ordinateur, de matériel informatique adapté

c) Poursuivre le développement professionnel des personnels

Afin d'être en capacité de répondre aux exigences de leur utilisation, il est nécessaire que l'équipe pédagogique développe ses compétences numériques et monte en compétences.

Pour cela le lycée encouragera :

-une dynamique de groupe pour **se former à plusieurs** ou consolider ses acquis, par l'intermédiaire de **M@gistère** :

- Cours en ligne : Moodle Lycée connecté
- Enseigner au XXIème siècle avec le numérique en toute sécurité
- Le jeu numérique au service des apprentissages
- Créer et partager des contenus interactifs

PIX

- Accompagner le développement des compétences numériques des enseignants en proposant des temps d'information/formation à PIX,

- Accompagnement à l'évaluation des compétences professionnelles des enseignants à l'aide de « PIX+EDU » : il est désormais possible de faire un **diagnostic des compétences numériques transverses et professionnelles**. PIX met à disposition de tous les enseignants un test en ligne permettant de les mesurer objectivement et simplement. Ce test diagnostique pourra de plus constituer le point de départ d'un engagement dans un parcours de formation.

Le lycée proposera aussi pendant toute l'année scolaire des formations en interne (notamment sur l'heure de concertation) pour monter en compétences et pour mieux intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques sur les thématiques suivantes :

- ❖ **ENT Lycée Connecté**, (classes virtuelles, publication de contenus en ligne, production d'activités interactives,...)
- ❖ **PRONOTE**, pour une utilisation optimisée
- ❖ **Utilisation des VPI** (Vidéo Projecteur Interactif)
- ❖ **Utilisation de nouveaux matériels au service de la pédagogie** (exemple : visualiseur)
- ❖ **Mieux intégrer le numérique à la pratique pédagogique coopérative ou collaborative**

Indicateurs

- Nombre d'enseignants ayant passé la certification, et inscrits à des parcours **M@gistère**
- Nombre d'enseignants qui participeront aux temps d'information/formation

Afin d'atteindre ces 2 objectifs prioritaires, et pour créer des conditions optimales le lycée :

- ❖ **Mettra en place une équipe projet Numérique-TICE, autour des deux référents numérique de l'établissement,**
- ❖ **Maintiendra un parc numérique conséquent, moderne et efficace au service des élèves et de la pratique pédagogique des enseignants.**